



## La section européenne allemand



La section européenne allemand propose un enseignement de SVT comme discipline non linguistique (DNL). Avec les sections euro anglais et euro espagnol, la section euro allemand témoigne de l'ouverture du lycée sur l'Europe. Elle correspond à une demande réelle et s'adresse à tous les élèves germanistes ayant fait au moins 2 ans d'allemand au collège.

### Qu'est-ce que la section européenne du lycée Courbet ?

La section européenne est une option facultative choisie en 2<sup>de</sup>, poursuivie en 1<sup>ère</sup> et en Terminale, choisie en plus de l'enseignement obligatoire de langue. Il est important de noter que l'élève une fois engagé ne peut la quitter en cours d'année.

#### En 2<sup>de</sup> l' enseignement se compose de :

1 heure d'allemand, en plus de l'enseignement obligatoire de tronc commun

1 heure de SVT (Sciences de la Vie et de la Terre) en langue allemande dans le cadre de la DNL

**En 1<sup>ère</sup> et Terminale**, les élèves de la classe Européenne bénéficient d'un enseignement d'1h hebdomadaire d'allemand-euro, en plus des 2 heures d'allemand d'enseignement obligatoire.

Y sont abordées des thématiques ayant un lien avec la SVT en particulier concernant les grands problèmes auxquels l'humanité se trouve confrontée (nourrir l'humanité, la transition énergétique, la santé,...) Les supports variés (textes, vidéos, films, enregistrements audio, documents iconographiques, quizz...) sans oublier les travaux pratiques, préparent l'élève à exercer sa responsabilité en matière de santé ou d'environnement.

### Pourquoi une section européenne allemand-SVT ?

L'offre existante sur Belfort propose la combinaison allemand/ histoire-géographie. Nous souhaitons nous adresser à un public intéressé par les sciences, tout en proposant un moyen de combiner la pratique des langues avec les autres spécialités, qu'elles soient littéraires ou scientifiques.

### A qui s'adresse cette section européenne ?

Une fois l'affectation obtenue au lycée Courbet, tout élève motivé ayant suivi un enseignement d'allemand peut demander à être admis en section européenne allemand. Il n'est pas nécessaire d'avoir suivi au collège un enseignement bilangue, mais un niveau A2 (niveau seuil entre collège et lycée) validé est conseillé. Il ne s'agit pas de cours de soutien. Le plus important est l'enthousiasme et l'envie de faire de l'allemand autrement, avec un groupe d'élèves qui a les mêmes aspirations et qui a aimé apprendre l'allemand au collège. L'heure d'allemand-euro permet de nettement améliorer sa pratique de la langue et de gagner plus vite en autonomie à l'oral. Etre prêt à participer nous semble indispensable pour intégrer cette section. A noter aussi que cela génère 2h de cours hebdomadaires supplémentaires et qu'il faut donc avoir de bonnes habitudes de travail.

## **La mobilité :**

Comme pour les autres sections européennes, il est vivement conseillé de proposer une mobilité aux élèves durant leur formation, même si bien sûr aucune mobilité payante ne peut être rendue obligatoire.

Nous avons déjà un partenariat avec le lycée Albert Schweizer de Leonberg, la ville jumelée de Belfort. Nous souhaitons à terme développer un partenariat avec un lycée dans une autre ville, en Forêt Noire ou en Rhénanie Westphalie du Nord. Des échanges par E-Twinning (à distance, par vidéo) sont envisagés et le temps de mettre en place de nouveaux partenariats, un voyage plus classique est également envisageable.

## **Obtenir la mention européenne au baccalauréat :**

L'épreuve d'allemand : les élèves passent l'épreuve de LVA ou de LVB correspondant au tronc commun. La note obtenue doit être égale ou supérieure à 12.

L'épreuve orale de DNL : 20 mn avec 20 mn de préparation :

- Oral sur un document inconnu de l'élève
- Entretien avec un professeur de SVT et un professeur d'allemand sur les travaux effectués au cours de la formation en classe européenne. La note obtenue doit être égale ou supérieure à 10.

## **Les avantages de cette mention :**

De nombreuses formations binationales, voire tri-nationales s'offrent aux bacheliers maîtrisant l'allemand. Elles sont recherchées sur le marché du travail et reconnues par les deux, voire trois pays. Avoir la mention Euro facilitera l'accès.

C'est un plus pour les dossiers de demande d'échange, de stage à l'étranger. De nombreux échanges individuels sont possibles grâce au travail de l'OFAJ (Office Franco-Allemand pour la Jeunesse), référence unique en son genre pour les relations et les échanges entre les jeunes de deux pays.

C'est un plus dans la recherche d'emploi. L'Allemagne est le 1er partenaire économique de la France : quelques 3000 entreprises allemandes sont implantées en France et génèrent 300000 emplois, plus de 2700 filiales d'entreprises françaises sont implantées en Allemagne et emploient plus de 360000 personnes. Les entreprises françaises ont un besoin grandissant de germanistes. L'Allemagne a un taux de chômage bas et manque de personnel qualifié, d'ingénieurs, d'informaticiens...même si l'anglais s'est imposé comme la langue de travail, l'allemand est celle qui permet d'établir la confiance.

Quelles que soit les études choisies, l'allemand complétera avantageusement une bonne pratique de l'anglais-les similitudes entre les deux langues favorisent l'apprentissage simultané- et permettra de se différencier de la grande majorité parlant bien anglais.

L'avantage de maîtriser un langage scientifique et de pratiquer une démarche scientifique en allemand, ouvre des portes vers des stages, des études et des opportunités d'embauche dans un pays de langue allemande, plus encore dans un contexte frontalier comme celui de notre région.